

Mairie de Félines

BULLETIN MUNICIPAL

« LE FELINOIS »

JUILLET 2024





SOMMAIRE

La Vie Municipale

Le mot du maire	3
L'état civil 2023	4
Le budget	5
Aménagements extérieurs du couvent	9
Éclairage public Sembadel Gare	10
Les travaux à venir	11
Le personnel communal	12
La cérémonie des vœux	13
La Chasse aux œufs	15
Commémoration du 8 mai	16
Le château d'eau	18
Le radar météo	19

Les services

Le SICTOM des Monts du Forez	20
Le CPTS nord-Velay Forez	21

La vie associative

APE belote	23
Le comité d'animation (bal, voyage, la fête d'été)	24
Histoire et patrimoine	31

Les activités estivales touristiques, culturelles et sportives

Saison culturelle La Chaise-Dieu	32
Nouveau à Sembadel-Gare : Loc VTT	
Cinéma	

Le coin détente et plaisir

recette	33
Page de jeux	34

Le Mot du Maire

Mesdames, Messieurs,

L'année 2024 est déjà bien engagée et ce bulletin se fait l'écho des différentes actions et projets menés par la Municipalité depuis le mois de janvier, et d'autres à venir. S'y ajoutent la présentation du budget primitif 2024, ainsi que des informations relatives à la vie de notre commune.

Parmi les travaux, nous avons participé au renouvellement de l'éclairage public de Sembadel-Gare en soutien à la commune de Sembadel maître d'ouvrage, ce qui permet à Félines d'être entièrement équipée de lampes LED moins énergivores et plus respectueuses du volet environnemental avec une consommation d'énergie réduite. Un marché public devrait être lancé à l'automne pour la réfection des voiries du village d'Auffour ainsi que des débuts d'études concernant le bâtiment Tissandier dans le bourg débouchant sur une étude de faisabilité en 2025. Cela permettra d'imaginer les scénarios possibles des futurs aménagements. Nous allons connaître aussi la décision finale de Monsieur le Préfet concernant la carte communale partielle d'ici la fin de l'été. Enfin, nous procéderons après les fortes chaleurs, à des remises en l'état avec goudronnage de voiries communales ou de chemins ruraux.

Le chantier des travaux extérieurs de l'ancien couvent est terminé et il sera inauguré le **7 septembre prochain**. La population Félineoise est invitée à venir découvrir le résultat de ces rénovations et à participer à ce moment festif. Ce sera également l'occasion de reparler de l'adressage de la commune puisque nous recevrons ce jour là l'ensemble des familles qui ont accepté que le nom et prénom de leurs aînés soit inscrit sur une place ou une rue de la commune. Enfin, cette journée permettra de mettre à l'honneur le travail de l'association Histoire et Patrimoine de Félines qui fait vivre la salle d'exposition en présentant des éléments du patrimoine ancien local (cette année le thème en est « les mariages autrefois »).

Dans ce bulletin, vous trouverez aussi les principaux chiffres du budget primitif 2024 et vous pourrez constater que la municipalité n'a pas augmenté les taux de la fiscalité, inchangés depuis 1995. Il est à noter que notre commune s'est fortement désendettée par le remboursement de prêts à court terme représentant la somme de 850 000 €, et en début 2025, 400 000 € supplémentaires s'y ajouteront. Il faut rappeler que le chantier de l'ancien couvent a été financé à hauteur de plus de 75% par des subventions publiques et l'autofinancement des 25% s'amortit par les loyers des appartements sur une durée de 15 ans.

Parmi les différentes informations sur la vie de Félines, vous aurez le plaisir de découvrir les animations qui ont eu lieu jusqu'à ce jour avec leurs multiples réussites. Je salue l'anniversaire de notre comité d'animation qui fête son 25^{ème} anniversaire cette année. Et à l'occasion de la fête patronale en septembre, une surprise l'attend en remerciement de tout ce travail accompli par l'ensemble des bénévoles qui s'engagent pleinement au fil des années. Anciens ou actuels, qu'ils soient remerciés pour leur effort et leur implication.

Enfin, vous découvrirez quelques informations sur la vie culturelle, la santé, l'état civil 2023, la situation de certains équipements de notre secteur ainsi que quelques idées de divertissement pour l'été. Je vous souhaite une bonne lecture et d'apprécier cette belle saison estivale à Félines.

Philippe MEYZONET
Maire de Félines

Bienvenue aux bébés de l'année 2023



HEYRAUD Eléna née le 22 mai 2023
TAISSIDRE Willow né le 11 octobre 2023

Ils se sont dit « oui »

ISOARD Alexandra, Jennifer, Jane
MALFANT Christophe, Albert, Marcel mariés le
12 août 2023

BRISSE Marlène et VALEYRE Ludovic
mariés le 19 août 2023



Ils nous ont quittés

BONNET Marcellin, Louis décédé le 20 février 2023

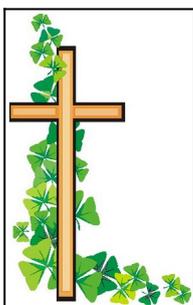
DARLE Norbert, René, Joseph décédé le 20 février 2023

TISSANDIER René, Benoît, Rolland décédé le 03 mars 2023

VALENTIN Jean-Pierre décédé le 18 avril 2023

BRAYE Robert, Jules décédé le 11 mai 2023

VIGNAL Alain, Claudius, Joseph décédé le 01 octobre 2023



LE BUDGET 2024

Le budget a été voté par le Conseil Municipal et **a été adopté le 30 mars 2024.**

**Il est divisé en deux parties : une section de fonctionnement et une section d'investissement.
Le budget est à l'équilibre tant au niveau du fonctionnement qu'au niveau investissement.**

Les dépenses de fonctionnement

Les principales charges à caractère général représentent au total la somme de **187 100,00 €**
(Liste non exhaustive)

	Compte administratif 2023	Budget 2024
Électricité, eau	15 662,29 €	17 000,00 €
Combustibles, carburants	19 480,61 €	21 000,00 €
Prestations de services (contrats déneigement, ramassage, informatique, éclairage public...)	18 632,54 €	19 500,00 €
Fournitures administratives, scolaires, voirie...	4 478,56 €	6 000,00 €
Frais postaux et télécommunication	3 813,60 €	4 500,00 €
Fournitures d'entretien et petits équipements	9 814,06 €	12 100,00 €
Entretien des bâtiments et voirie	15 858,71 €	23 000,00 €
Maintenance (informatique et divers)	6 626,35 €	11 000,00 €
Primes d'assurance	10 840,90 €	12 500,00 €
Administration des impôts	5 418,00 €	7 000,00 €
Rémunération d'intermédiaires et honoraires (notaires...)	0,00 €	3 000,00 €
Remboursement de frais partagés avec la Commune de Sembadel	22 925,21 €	23 000,00 €
Publicité, publications, fêtes et cérémonies	11 802,21 €	13 500,00 €
Frais bancaires et cotisations diverses	3 188,09 €	4 300,00 €

Les charges de personnel titulaire et non titulaire représentent au total la somme de **144 900,00 €**

Les charges de personnel	135 171,74 €	144 900,00 €
--------------------------	--------------	--------------

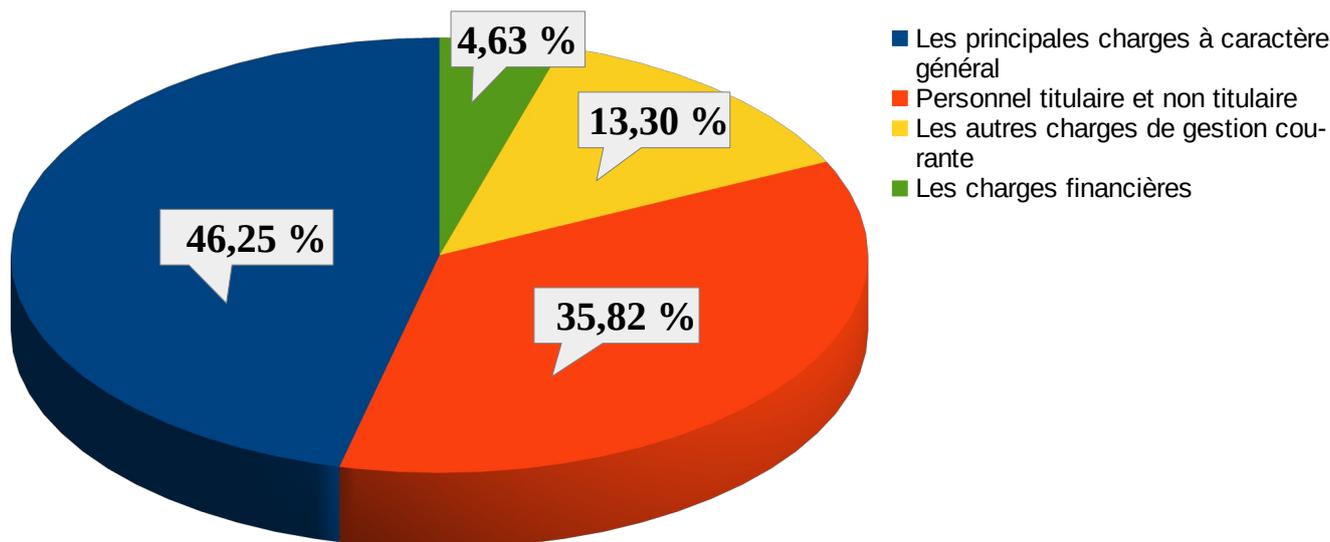
Les autres charges de gestion courante représentent au total la somme de **53 800,07€**
(Liste non exhaustive)

Indemnités des élus charges comprises	31 786,56 €	34 100,00 €
Subvention de fonctionnement aux associations	5 930,00 €	8 000,00 €
Contributions aux organismes de regroupement (régie des transports, CCAS)	4 100,00 €	8 600,00 €

Les charges financières représentent au total la somme de **18 731,93 €**

Intérêts des emprunts	12 056,33 €	16 502,41 €
Dotation aux amortissements	10 081,60 €	2 229,52 €

TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 404 532,00 €



Les recettes de fonctionnement

Résultat

Résultat antérieur reporté	145 752,62 €	0,00 €
----------------------------	--------------	--------

Les produits des services municipaux payants représentent au total la somme de **41 200,00€**
(liste non exhaustive)

Redevances et concessions	12 066,78 €	12 100,00 €
Mise à disposition du personnel	0,00 €	13 000,00 €
Indemnisation de la Communauté d'Agglomération du Puy en Velay pour le ramassage scolaire	15 408,00 €	15 500,00 €

Les impôts et taxes représentent au total la somme de **184 614,00€**

FNGIR (Fonds Nationaux de garantie Individuelles des Ressources)	21 817,00 €	21 817,00 €
FPIC (Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales)	6 676,00 €	6 676,00 €
Taxe additionnelle aux droits de mutation	16 040,37 €	15 000,00 €
Impôts locaux (soit une moyenne de 404,62 € par habitant)	131 505,00 €	131 500,00 €
Attribution de compensation (Communauté d'Agglomération du Puy en Velay)	9 621,00 €	9 621,00 €

Les dotations, participations et subventions représentent au total la somme de **115 518,00€**

Dotation forfaitaire	74 524,00 €	73 000,00 €
Dotation solidarité rurale	32 987,00 €	32 000,00 €
Dotation aux élus locaux	7 179,00 €	5 000,00 €
FCTVA	1 162,60 €	518,00 €
Compensation au titre des exonérations des taxes foncières	4 694,00 €	4 500,00 €
Autres participations	3 954,05 €	500,00 €

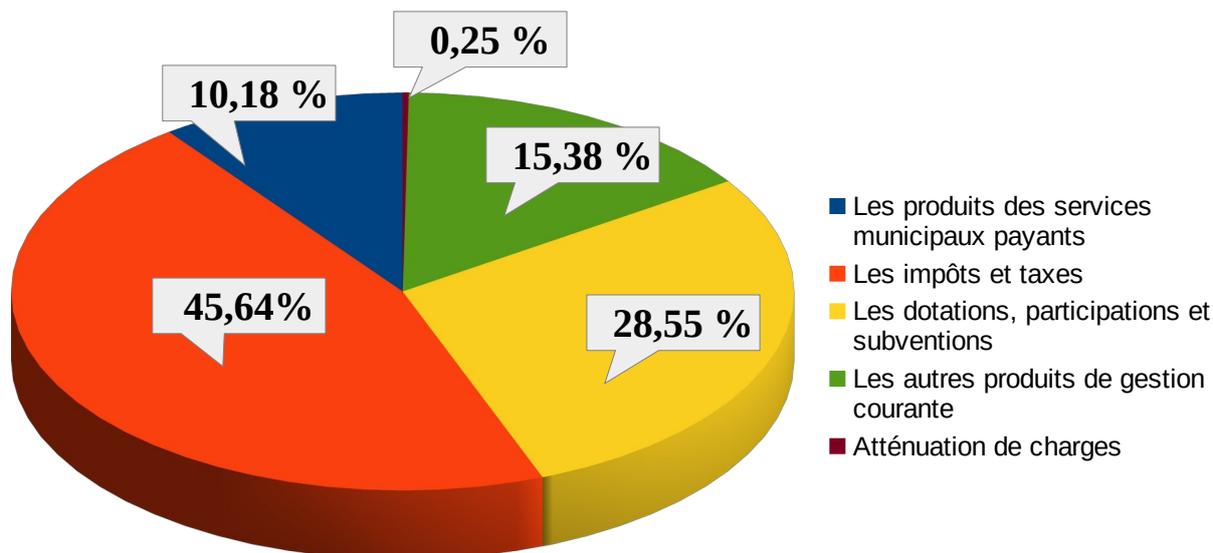
Les autres produits de gestion courante représentent au total la somme de **62 200,00€**
(Liste non exhaustive)

Revenus des immeubles (loyers)	60 733,70 €	61 000,00 €
--------------------------------	-------------	-------------

Atténuation de charges représente au total la somme de **1 000€**

Remboursement rémunérations personnels (assurance CIGAC)	12 628,90 €	1 000,00 €
--	-------------	------------

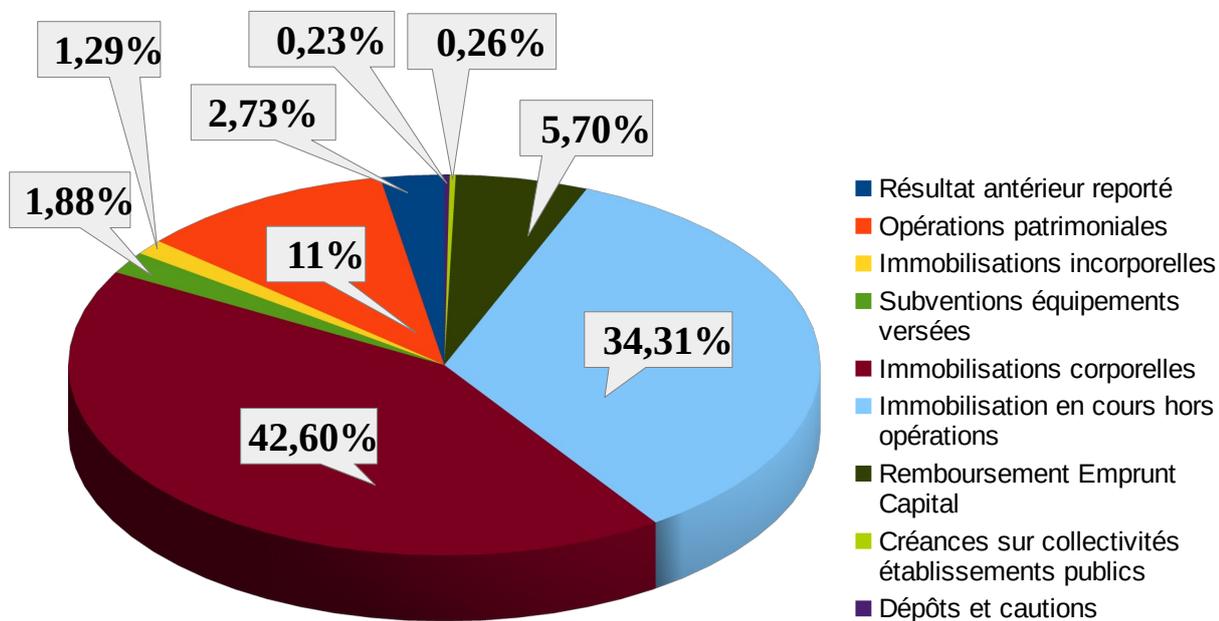
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 404 532,00 €



Les principales dépenses d'investissement

(liste non exhaustive)	Compte administratif 2023	Budget 2024
Résultat antérieur reporté	0,00 €	23 993,29 €
Opérations patrimoniales	0,00 €	96 495,23 €
Immobilisations incorporelles (documents urbanisme, étude thermique Maison du Bourg...)	6 055,50 €	11 300,00 €
Subventions équipements versées (projet infrastructures, biens mobiliers et matériels...)	0,00 €	16 500,00 €
Immobilisations corporelles dont * Travaux sylvicoles sur biens communaux : 20 000,00 € * Menuiseries de la Maison du Bourg : 67 000,00 € * Travaux réseaux voirie (Auffour): 258 757,59 €	34 619,71 €	373 957,59 €
Immobilisations en cours hors opérations dont * Immobilisations corporelles en cours dont travaux de voirie communale et travaux de bâtiments 30 000,00 € * Reste à réaliser Aménagements extérieurs couvert : 268 148,17 €	160 394,37 €	301 148,17 €
Remboursement Emprunt Capital	60 395,48 €	50 000,00 €
Créances sur collectivités établissements publics	2 189,98 €	2 325,00 €
Dépôts et cautions	1 234,16 €	2 000,00 €

TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 877 719,28 €

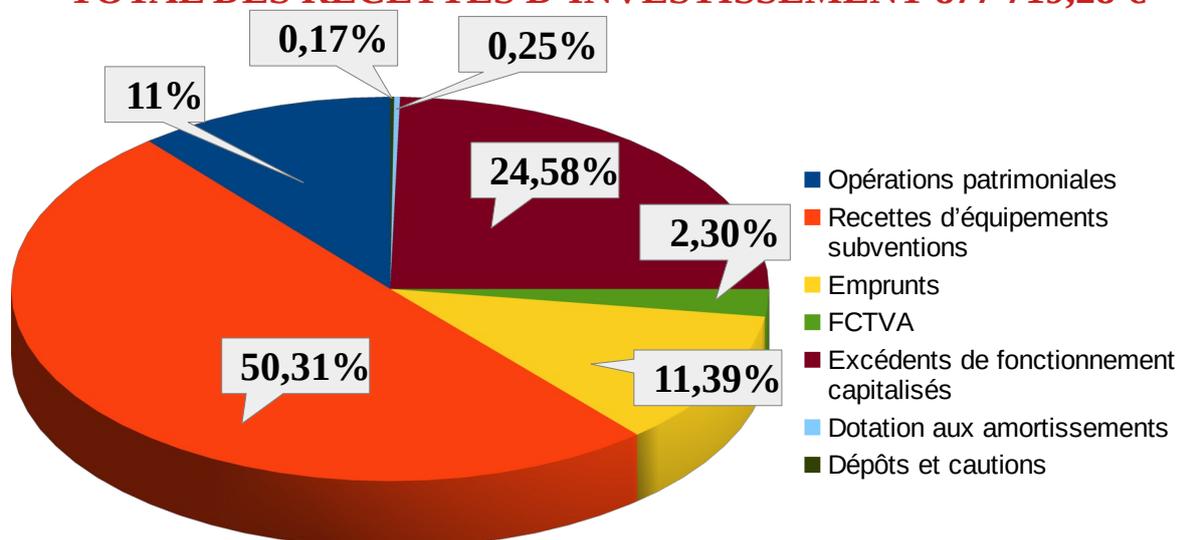


Les principales recettes d'investissement

(liste non exhaustive)

Résultat reporté année antérieure	22 166,64 €	0,00 €
Opérations patrimoniales	0,00 €	96 495,23 €
Recettes d'équipements		
* Reste à réaliser subventions d'investissement (réhabilitation couvent et aménagements extérieurs) : 271 931 €	172 750,26 €	441 579,28 €
* Subventions d'investissement voirie Auffour : 99 486 €		
Emprunts	0,00 €	100 000,00 €
FCTVA (Fonds de compensation pour la TVA)	32 473,97 €	20 157,66 €
Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00 €	215 757,59 €
Dotation aux amortissements	10 081,60 €	2 229,52 €
Dépôts et cautions	1 195,84 €	1 500,00 €

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT 877 719,28 €



LE COUVENT

Tout a commencé en l'an de grâce 2018 par la toiture. La Municipalité a commencé les travaux de rénovation de l'ancien couvent pour en faire des logements. Plusieurs entreprises se sont succédé afin de mettre en valeur ce patrimoine local. L'intérieur a été totalement démoli en 2020, puis au fil des jours, il a repris vie.

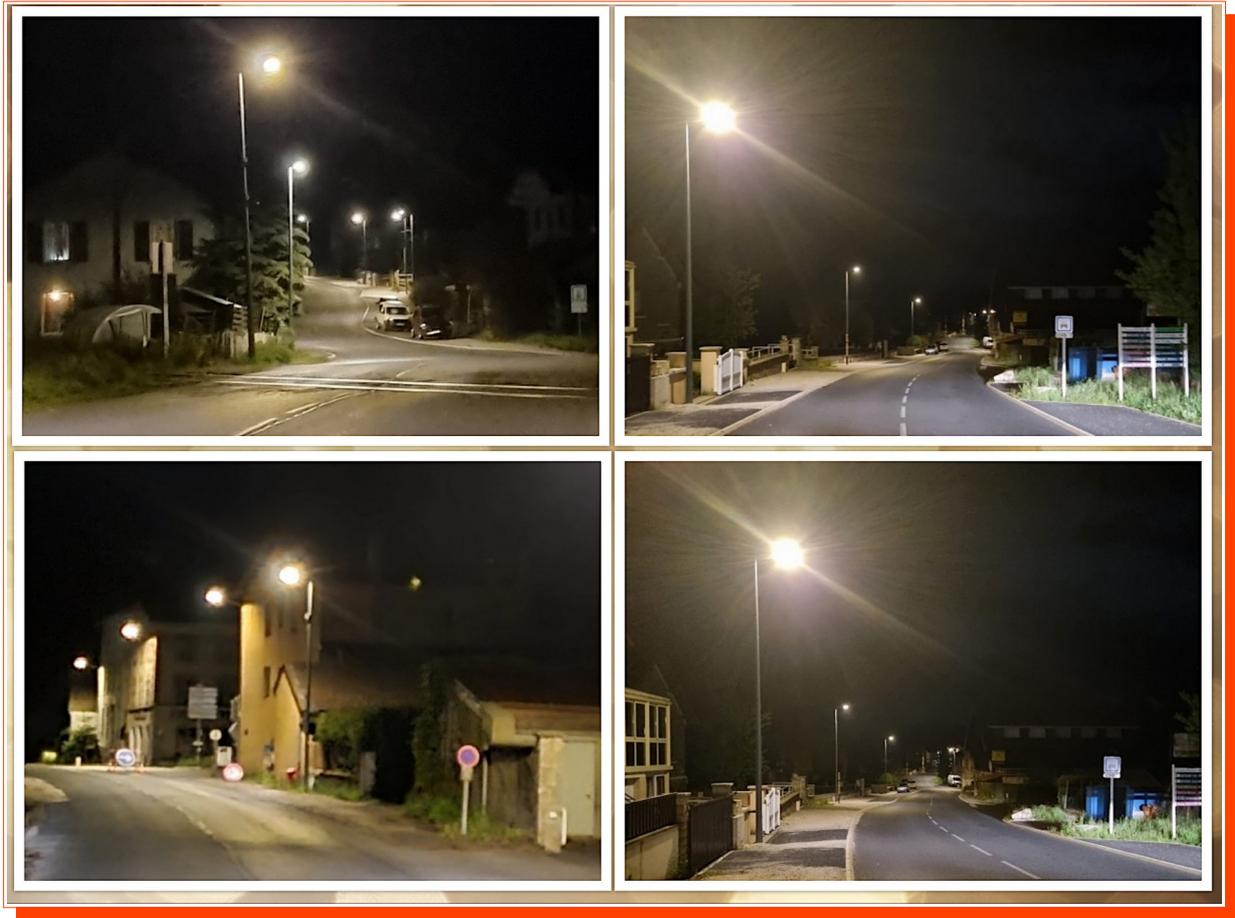
Des garages ont également été créés, des logements ont pris forme en 2021. Une salle d'exposition a remplacé l'ancienne chapelle tout en gardant l'esprit de cette dernière. Les extérieurs ont commencé à prendre un aspect vivant en 2024 avec la création de parterres végétalisés.

La réception des travaux des aménagements extérieurs a eu lieu en présence de l'architecte Marie-Noëlle MARGOT, des membres de la commission bâtiments et des entreprises JOUVHOMME SAS, BATI FACADES 43, SARL CORTIAL et EG BAYLOT. Étaient excusés BROC TP, LES CHARPENTIERS CASADÉENS et ASTRUC. Le beau soleil a permis de mettre en valeur le travail réalisé, d'autant plus que cette fin de travaux marque l'aboutissement de la réhabilitation globale de l'ancien couvent.

Enfin, les nouvelles toilettes publiques, qui se situent à l'angle des abris voitures, sont désormais en service.



L'éclairage public de Sembadel-Gare



Lancement du projet de rénovation de l'éclairage public de Sembadel-gare, la commune de Sembadel sera maître d'ouvrage pour l'ensemble du chantier. Les lampadaires seront équipés de lampes LED moins énergivores et plus respectueuses du volet environnemental avec une consommation d'énergie réduite.

Félines participe à hauteur d'environ 3000 euros.

Travaux en cours et prévus

Les travaux de réfection de voiries vont être effectués dans le village d'Auffour. Le marché public devra être validé avant la fin de l'année. Il sera lancé à l'automne et le suivi sera pris en charge par le cabinet de maîtrise d'œuvre AB2R (AB2R, spécialisé en ingénierie des infrastructures en Haute-Loire et Lozère, est au service des collectivités et des clients privés). Les travaux devraient être réalisés soit fin 2024, soit au printemps 2025.



Rue de la Broux Auffour



Route d'Auffour



Route d'Auffour

D'autres villages de la commune sont également concernés comme Almance, Almancette, Chamborne sur l'ancienne départementale, et surtout dans le Bourg de Félines.



Route du Genne



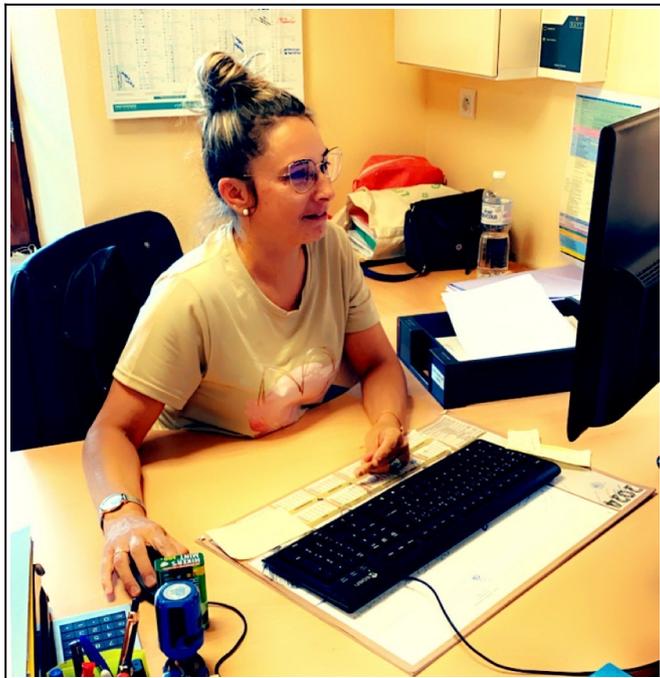
Rue Rosalie Maurin Félines

La fibre est en cours. La première phase est de vérifier l'état du réseau téléphonique existant. Nous avons sur la commune, une équipe de technicien qui veille au bon déroulement du programme. La dernière phase, consistant au déploiement de la fibre, devrait se situer au 4ème trimestre 2025.

LE PERSONNEL COMMUNAL

UNE NOUVELLE SECRÉTAIRE

Un nouveau visage, une nouvelle voix au téléphone, un nouveau sourire. **Delphine Rous** a pris ses fonctions de secrétaire de mairie depuis le 1^{er} janvier 2024 . Elle remplace **Catherine Lonjon** qui est partie pour des raisons personnelles.



Delphine est rompu aux fonctions de secrétariat. Elle affectionne la polyvalence et les relations avec les institutions. Elle a notamment, la charge de l'état civil, de l'urbanisme, des élections, des conseils municipaux et bien d'autres tâches. C'est suite à une reconversion professionnelle que Delphine a suivi la formation « secrétaire de mairie » pendant 8 mois en 2022 et 2023 dispensée par le Centre de Gestion 43 et le Greta du Velay.

Dynamique et très souriante, elle forme désormais un duo efficace avec Céline aussi secrétaire, au service de notre commune.

Nous sommes très heureux d'accueillir Delphine Rous dans ces nouvelles fonctions et nous lui souhaitons la bienvenue !

TITULARISATION D'ALINE GRANGE

Après plusieurs années au service de notre commune, Aline Grange a été titularisée au 1^{er} janvier de cette année.

Elle s'occupe du ramassage scolaire, de la cantine et de l'entretien de l'école.

Très appréciée par les enfants, nous remercions Aline pour son investissement auprès d'eux et lui souhaitons une bonne continuation dans ses fonctions.



CÉRÉMONIE DES VœUX 2024

La cérémonie des vœux 2024 s'est déroulée le 14 janvier dernier. Après avoir présenté ses vœux aux autorités, M. Philippe MEYZONET a développé le bilan des actions 2023 et les perspectives pour 2024 avec la formule suivante : **AMBITION – AUDACE – ACTION**



AMBITION : Dès 2020, la Municipalité a ré-approuvé le projet de territoire avec 3 axes de travail : l'emploi et l'activité économique, le logement et l'habitat, les services.

AUDACE : L'Équipe Municipale a souhaité réaliser des investissements d'envergure au travers de grands projets, le plus important étant celui de la réhabilitation de l'ancien couvent dont le coût est de 1,5 Million €.

Le deuxième projet structurant concerne la future zone d'activités et la future zone à lotir qui ne pourront voir le jour qu'à la condition d'obtenir l'avis favorable de Monsieur le Préfet de la Haute-Loire sur le document d'urbanisme appelé Carte Communale Partielle. Une procédure à suivre avec des études, dont une environnementale qui a été menée. Après une enquête publique de 31 jours destinée aux Félinois, le document validé par le Conseil municipal sera transmis au Préfet.

Le troisième projet a consisté à maintenir ou à renforcer certains services, notamment l'école en RPI avec la commune de Sembadel et l'attractivité de l'Agence postale. Toujours avec Sembadel, la MAM offre un service de qualité pour les enfants en bas âge.

ACTION : Des travaux ont été réalisés en 2023. Tout d'abord ceux du réseau d'eau potable. La DEA, service gestionnaire de l'eau et de l'assainissement de la Communauté d'Agglomération du Puy en Velay les a menés et a refait le réseau sur l'axe Chamborne – Sembadel-Gare.

Les travaux extérieurs de l'ancien couvent ont été effectués de même que ceux de maçonnerie. En 2024, la toiture des abris sera installée et le jointoiment des murs d'enceinte, de la plomberie et de l'électricité dans les toilettes seront réalisés. Ainsi que le débroussaillage sur la partie Sud de la Commune. L'année 2023 a été aussi marquée par l'achat d'un ensemble immobilier appartenant à M. et Mme TISSANDIER. 2024 sera celle de la réflexion sur les aménagements futurs à prévoir.

Monsieur le Maire a remercié les différentes associations qui se mobilisent tout au long de l'année.

Le CCAS a également été mentionné pour ses diverses opérations d'action sociale. Enfin, M. Philippe MEYZONET a fourni quelques informations concernant le personnel communal.

Un point a été effectué sur le budget de la commune et les finances avec des excédents en fonctionnement et en investissement. L'ensemble des prêts court terme contractés pour l'opération d'aménagement intérieur de l'ancien couvent a été remboursé. En 2023, pour l'ancien couvent aussi, un emprunt à hauteur de 500 000 € est une opération blanche à ce jour, puisque le montant des loyers couvre l'annuité de l'emprunt. En 2023, l'emprunt de l'aménagement de la maison du bourg réalisé en 2008 a été soldé. Cette année, un autre emprunt à court terme permettra d'avancer les frais des aménagements extérieurs du couvent et de la voirie d'Auffour, et ainsi percevoir les subventions et d'étaler le remboursement de l'autofinancement futur. La volonté de la Municipalité est de rester stable en matière d'endettement, en évitant toute augmentation de la fiscalité.

2024 sera l'année de continuité des travaux engagés, déjà cités pour les extérieurs de l'ancien couvent et la voirie d'Auffour. Un autre dossier qui tient à cœur de la Municipalité concerne la valorisation des biens de section devenus communaux aujourd'hui et sur lesquels il y a le projet de réaliser des travaux sylvicoles. Ces derniers viendront compenser la pénalité concernant le déboisement du terrain. Le reboisement est prévu. L'opération sera entamée en 2024 et se poursuivra sur deux années. En 2024, un autre domaine va évoluer, s'agissant de la gestion des bio déchets. Des composteurs pour les parties collectives seront installés et chacun devra s'équiper pour gérer ses propres déchets auprès du service de collecte des déchets de l'agglomération.

Monsieur le Maire a également évoqué l'aide précieuse de la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay. Concernant le volet numérique, en 2024, Félines s'y inscrira avec le logiciel de réservation de la cantine à compter de la rentrée prochaine.

En 2024, le nombre d'habitants de Félines devrait être de 330 à 340 âmes. M. Philippe MEYZONET a terminé sa présentation en l'indiquant et en présentant ses vœux à l'ensemble des publics présents, dont les habitants de Félines, anciens et nouveaux. Il a souhaité à tous une très belle et heureuse année et précisé qu'il continuerait son action avec pour but les trois **A : Ambition, Audace et Action.**



LA CHASSE AUX ŒUFS



La chasse aux œufs de Pâques, un rituel qui satisfait chaque année des milliers d'enfants et aussi de très nombreux adultes.

Le CCAS de Félines et l'Association des Parents d'Élèves de Félines Sembadel ont invité tous les enfants de la communes et des deux écoles à participer à la chasse aux œufs qui s'est déroulée le samedi 30 mars 2024 dans le bourg Félinien.



Le temps n'a pas eu raison de la joie et de la bonne humeur des petits et des grands. Une pluie de chocolat s'est éparpillée sur le devant de l'église, sur le terrain de pétanque, le long des maisons.

Le top départ a été entendu et les enfants ont récolté énormément de friandises. Tous les œufs ont été partagés. La quinzaine d'enfants, après un goûter offert par la municipalité et l'APE, est repartie fière de cette après midi.



Distribution des friandises à chaque enfant



CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

La cérémonie commémorative de la victoire du 8 mai 1945 a été célébrée le dimanche 12 mai sur le parvis de l'église par M. Philippe MEYZONET, Maire de la commune, qui a été suivie par la lecture du message de l'UFAC par les enfants de l'école de Félines. Un dépôt de gerbe et un temps de recueillement devant le Monument aux Morts ont clôturé cette cérémonie.



Il y a 79 ans, la joie rayonnait dans les cœurs des Françaises et des Français mais également en Europe. C'est ainsi qu'a débuté la reconstruction de notre pays qui a connu tant de difficultés pour effacer toute la barbarie, les larmes et les souffrances dues à la Seconde Guerre Mondiale. Après la victoire, la France a bâti cette liberté, cette égalité et cette fraternité que nous devons aujourd'hui encore tous défendre sans relâche, car c'est l'essence de notre démocratie. 79 ans nous sépare de ce bonheur et de cette liberté retrouvés, nous devrions être fiers de brandir ces drapeaux très hauts et surtout nous dire « plus jamais ça ! ».

Pourtant, l'actualité nous montre le contraire au quotidien. L'Europe imaginée au lendemain de la Victoire connaît bien des difficultés dans son existence et pour le maintien de sa place parmi les autres puissances mondiales.

Personne n'aurait effectivement imaginé que 79 ans après le conflit, l'on puisse revivre une nouvelle attaque dans un pays aux portes de l'Europe où la paix et la liberté devraient primer. Seulement voilà, la loi des dictateurs « va t'en guerre », n'est pas la nôtre, et un de ceux-ci n'hésite pas à engager un conflit avec un pays voisin et frère afin d'agrandir son territoire et imposer sa suprématie sur toute la zone. Voilà un exemple de l'extrémisme que je condamne, car nous en constatons les résultats, synonymes de haine et de conflits.

Prenons soin de notre paix chérie. Partageons les valeurs de la liberté que tant d'hommes et de femmes ont défendues et parfois qu'ils ont payé de leur vie mais avec une seule détermination : laisser une France libre et en paix pour les futures générations, les nôtres désormais. Continuons à commémorer, à défendre la Cinquième République



voulue par le Général de Gaulle, qui nous a donné les institutions actuelles auxquelles nous sommes fortement attachés.

Les dérives que nous constatons depuis quelque temps en France, sont le fait de certains individus qui n'hésitent pas à s'en prendre aux piliers de la République (administrations, écoles, bâtiments publics dégradés et parfois même agressions physiques des élus), sous prétexte de vouloir supprimer les fondements républicains. Nous voyons au quotidien dans nos villes mais aussi dans nos petites collectivités, des incivilités se produire, et certains réfractaires s'en prennent aussi aux actions des élus en place avec des comportements déplaisants et parfois irrespectueux. Cependant, chacun doit suivre les règles, être attentif aux fonctionnements de nos institutions et de la démocratie, au résultat du vote, au travail de ceux qui sont en place et légitimement élus.

Les valeurs de notre République sont le fruit du travail de nos aînés et nos combattants les ont défendues pour notre bien commun. Soyons à jamais fiers de ces héros tombés pour la France et de celles et ceux qui continuent à se battre avec la même force. Nous avons pu construire une Europe unie et solidaire, synonyme de paix et c'est ainsi qu'il faut qu'elle perdure.

Je terminerai mon propos en remerciant les Félinois nombreux qui sont présents à cette commémoration et notamment les familles qui se sont mobilisées pour amener leurs enfants à la cérémonie. Je veux également remercier les autorités civiles et militaires qui représentent nos institutions et je sais gré aux pompiers et aux gendarmes pour leur engagement auprès des populations .

Certes, nous avons beaucoup d'inquiétudes pour l'avenir de notre pays, celui de l'Europe et des générations futures. Nous ne devons jamais baisser la garde mais au contraire redoubler d'efforts afin de construire le monde de demain. Restons unis et solidaires. Défendons nos droits



fondamentaux et refusons l'extrémisme qui n'apporte jamais que la division, la désolation et la haine, il suffit pour s'en convaincre de regarder l'histoire. Et continuons à commémorer la mémoire de tous ces combattants à qui nous devons notre liberté.

Vive la République ! Vive la France !

Philippe MEYZONET
Maire de Félines

Le château d'eau de Chamborne a été inspecté et des rapports sont attendus



On ne peut pas le voir depuis la route départementale 498 mais érigé dès les années 60 tel un grand champignon, le château d'eau de Chamborne se dresse au milieu de la forêt. Construit en béton armé, à plus de 1000 mètres d'altitude, son réservoir contient 500 m³ d'eau potable.

La pesanteur permettant d'appliquer une pression suffisante pour alimenter en eau les robinets placés à une altitude inférieure, il alimente les communes de Félines, Sembadel, Jullianges, Saint-Victor-sur-Arlanc et des hameaux de Chomelix. L'eau est captée en sortie du réservoir de Craponne-sur-Arzon.

Récemment, la Direction de l'eau et de l'assainissement de l'agglomération du Puy-en-Velay a mandaté un cabinet d'experts en ingénierie pour une démarche d'inspection et de diagnostic du réservoir. En plus des agressions extérieures, l'ouvrage hydraulique de Chamborne accuse aujourd'hui son âge.

Avant de tirer toute conclusion, les spécialistes étudieront les données comme les fissures, les éclats de béton ou les signes d'infiltration d'eau et fourniront bientôt les préconisations qui s'imposent.

Le radar météo de Sembadel-Gare

Un nouveau radar Météo France va être bâti dans les bois de Sembadel, à la place de l'ancien qui a près de 30 ans. Le dispositif actuel était gêné par le massif forestier. Implanté entre les villages de La Vernède et de l'Espinasson, c'est l'un des 33 dispositifs du réseau Aramis de Météo France.

Il permet de collecter des informations indispensables à la prévention des risques météorologiques dont les épisodes cévenols, pour le sud de la région Auvergne – Rhône-Alpes.

Le radar est positionné dans un important secteur forestier, ce qui peut perturber son fonctionnement. Il serait même occulté sur plus de 90 degrés sur 360° de sa zone d'action, l'exploitation de la forêt de sapins du secteur complexifiant sa gestion.

2,7 millions d'euros ont été accordés par le Ministère chargé de la transition écologique à Météo France afin de le rehausser. Une nouvelle tour, plus haute atteignant 50 mètres, va être construite sur le même site qui permettra de surplomber au sud-est, le massif des Rivaudelles. Les éléments techniques du radar actuel seront remontés sur cette structure et l'ancien dispositif abattu. Le déboisement des parcelles alentours s'accompagnait d'importants inconvénients. Cela aurait supprimé la valeur forestière des parcelles, au grand dam des propriétaires. Le bilan écologique aurait généré une trouée avec des dommages collatéraux.

Pour la commune de Sembadel, c'est une opération neutre financièrement et indispensable. « Ce radar est important pour Météo France. Il permet, au besoin, de venir compenser le radar de Bollène. Nous sommes ravis que cette décision soit prise » commente le Maire Roland Gobet. Un concours d'architecture va être lancé associant des aspects esthétique et technique et la performance d'oscillation la plus stable possible pour ne pas modifier l'écho du radar.

Le Maire de Sembadel, des représentants de Météo France et de l'État feront partie du Jury. Un permis de construire sera ensuite déposé et les appels d'offres lancés. La mise en service pourrait intervenir au deuxième semestre 2026.



Le SICTOM des Monts du Forez

Au 1^{er} janvier 2024, le SICTOM des Monts du Forez qui gérait jusqu'ici la collecte des déchets ménagers sur notre commune a été dissous. Elle est aujourd'hui sous la responsabilité de la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay qui l'a regroupée avec les activités proposées autour d'un service : le Centre Technique du Relais-agglo du Plateau (CTRP) basé à Craponne-sur-Arzon (dernier étage de la mairie).

Comme vous avez pu le constater, cela n'a pas engendré de grands changements. Il est toutefois à noter que désormais, **les collectes sont effectuées TOUS LES JOURS FÉRIÉS** excepté le 1er janvier.

Nous profitons également de cet article pour rappeler à tous les bons gestes de tri et quelques règles de civisme. Le SICTOM des Monts du Forez a installé l'été dernier trois nouvelles colonnes de tri paysagères en lieu et place des anciennes situées sur le village de Chamborne aux abords de la route départementale 498.

Nous y retrouvons encore trop souvent des cartons marrons qui sont à amener en déchetterie ; seules sont acceptées dans les colonnes bleues, les papiers et les «**cartonnettes**» qui emballent les pots de yaourts, par exemple. Par ailleurs, lorsque les colonnes sont pleines (ce qui arrive lors de la période estivale qui voit de nombreuses résidences secondaires être réinvesties), les déchets sont tout simplement déposés à côté ; et plus particulièrement celle destinée au verre.

Si cette dernière est trop chargée, elle se déforme, ce qui compromet la sécurité lors de son retrait mais aussi son maintien sur site. Ce type d'incivilités a pour conséquences de nuire à la propreté publique et de rendre désagréables les lieux pour les personnes qui trient correctement.

Si tel est le cas, nous vous prions de garder vos déchets le temps que les colonnes soient vidées ou de vous diriger vers d'autres éco-points. Pour information, les colonnes jaunes et bleues sont ramassées une fois par semaine. S'agissant du verre, la collecte est externalisée mais néanmoins régulièrement effectuée.

Nous faisons appel à votre sens des responsabilités citoyennes pour contribuer à maintenir notre environnement propre et agréable pour tous.



Photo prise le 13/05/2024

La CPTS Nord Velay Forez (CPTS NVF), créée en décembre 2020, a pour objectif d'améliorer le parcours de soins de chaque habitant. C'est une association de loi 1901, financée par l'Agence Régionale de Santé (ARS) Auvergne Rhône-Alpes et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) de la Haute-Loire et située sur trois départements (42, 43, 63).

Elle regroupe les professionnels et acteurs de la santé du territoire (professionnels de santé, établissements de santé et médico-sociaux, élus, etc.), qu'ils soient installés en libéral ou à l'hôpital, motivés par l'envie de travailler ensemble sur des problématiques et besoins d'un même secteur.

LES MISSIONS DE LA CPTS NORD VELAY FOREZ

ACCÈS AUX SOINS

Améliorer l'accès à un médecin traitant : pour répondre à cette mission, la CPTS fera, en lien notamment avec l'Assurance Maladie, un recensement des patients concernés et déterminera le degré de priorité du patient au regard de ses besoins de santé. Ensuite, les professionnels détermineront s'ils sont en capacité d'assurer le suivi de nouveaux patients.

ORGANISATION PARCOURS DES PATIENTS

Assurer une meilleure coordination entre les acteurs afin d'éviter les ruptures de parcours notamment lors des sorties d'hospitalisation.

Afin de renforcer le lien ville-hôpital, un protocole de sortie d'hospitalisation a été créé depuis octobre 2022. Il a pour but de faciliter le retour à domicile des patients non-autonomes résidant sur le secteur de la CPTS Nord Velay Forez. L'assistante de CPTS permet d'être l'interlocutrice unique de sortie et de faire le lien entre les différents acteurs du territoire afin de préparer au mieux la sortie. (Mise en place de soins infirmiers, kinésithérapeute, préparation de l'ordonnance en pharmacie, matériel médical, remise en place des aides-ménagères, mise en contact avec une assistante sociale de secteur,)

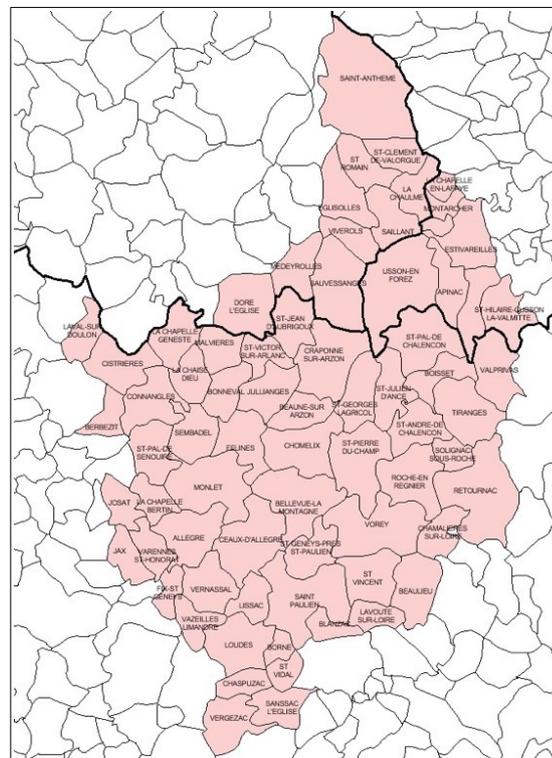
C'est un service 100 % gratuit et à l'initiative des professionnels de santé du territoire.
Pour plus de renseignements, contactez le 07 87 51 31 42 qui concerne le protocole de la sortie d'hôpital.

ACTIONS DE PRÉVENTION

Améliorer le dépistage des cancers et de la couverture vaccinale sur le territoire.

GESTION DE CRISE SANITAIRE

Groupe constitué d'un médecin généraliste, d'un psychiatre, d'une infirmière, d'un élu, d'une psychologue, d'un pharmacien, du CHPCA, de La Croix-Rouge, et de la coordinatrice.



La réponse aux crises sanitaires graves fait désormais partie des missions socles des CPTS. Celles-ci doivent ainsi proposer un plan qui doit aborder les modalités de réponse aux **5 typologies de crise sanitaire suivantes** :

- prise en charge de blessés somatiques ou psychiques (attentats, incendies, explosions, émeutes, etc.) ;
- prise en charge de malades (notamment personnes âgées) : épidémie saisonnière, canicule, grand froid, pollution ;
- prise en charge de patients atteints par un agent infectieux émergent (coronavirus, fièvres hémorragique virales, etc.) ;
- prise en charge de patients atteints par un agent NRC (accidents ou attentats nucléaires, radiologiques ou chimiques) ;
- altération de l'offre de soins (pénurie de médicaments, difficultés de circulation liées à la neige, les inondations ou un cyclone).

DÉVELOPPER LA QUALITÉ ET LA PERTINENCE DES SOINS

Développer des actions pour améliorer la prise en charge des patients et la fluidité entre professionnels de santé.

ACCOMPAGNER LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Prendre soin des soignants qui sont sur notre territoire et accompagner les nouveaux arrivants.

Liste des 71 communes de la CPTS NVF :

HAUTE-LOIRE (43)

Allègre, Beaulieu, Beaune-Sur-Arzon, Bellevue-La-Montagne, Berbezit, Blanzac, Boisset, Bonneval, Borne, Céaux d'Allègre, La Chaise Dieu, Chamalieres-Sur-Loire, La Chapelle-Bertin, La Chapelle-Geneste, Chaspuzac, Chomelix, Cistrières, Connangles, Craponne-Sur-Arzon, Félines, Fix-Saint-Geney, Jax, Josat, Julliangues, Laval-Sur-Doulon, Lavoûte-Sur-Loire, Lissac, Loudes, Malvières, Monlet, Retournac, Roche-En-Régner, Saint-André-De-Chalencon, Saint-Geney-Près-Saint-Paulien, Saint-Georges-Lagricol, Saint-Jean-D'Aubrigoux, Saint Julien d'Ance, Saint-Pal-De-Chalencon, Saint-Pal-De-Senouire, Saint-Paulien, Saint-Pierre-Du-Champ, Saint-Victor-Sur-Arlanc, Saint-Vidal, Saint-Vincent, Sanssac-L'Église, Sembadel, Solignac-Sous-Roche, Tiranges, Valprivas, Varennes-Saint-Honorat, Vazeilles-Limandre, Vergezac, Vernassal, Vorey

LOIRE (42)

Apinac, Estivareilles, La Chapelle-En-Lafaye, Merle-Leignec, Montarcher, Saint-Hilaire-Cusson-La-Valmitte, Usson-En-Forez.

PUY-DE-DÔME (63)

Dore l'Église, Églisolles, La Chaulme, Medeyrolles, Saillant, Saint-Anthème, Saint Clément-de-Valorgue, Saint-Romain, Sauvessanges, Viverols.

Vous pouvez retrouver toutes les informations nécessaires et suivre nos actualités sur les médias Facebook, LinkedIn @CPTS Nord Velay Forez, et sur le site internet <https://www.cptsnvf.fr>

CONCOURS DE BELOTE



L'Association des Parents d'Élèves de Félines et Sembadel a organisé son concours de belote le samedi 6 avril 2024 à la salle des fêtes de Félines ainsi qu'une tombola. Les 58 doublettes ont été primées. Des cartes cadeaux, des repas et des paniers garnis ont été remis aux 5 premières doublettes et des lots divers pour tous.

La salle des fêtes n'était pas assez grande, l'école a ouvert ses portes pour le plus grand plaisir de ceux qui se sont retrouvés sur ses bancs.



LE BAL DES JEUNES



C'est par une belle soirée d'hiver que le bal des jeunes a eu lieu dans la salle des fêtes de Félines.

Dans la première partie de la soirée peu de fréquentation immédiate mais vers 23 heures, ce ne furent pas moins de 150 jeunes qui s'élancèrent sur la piste de danse animée par Aurélien Béraud mais aussi vers la buvette où ils pouvaient se désaltérer et prendre un en cas avec les frites proposées par Sweet Chalet !

Bonne ambiance jusque tard dans la nuit et aucune anicroche ne vint ternir cette belle soirée grâce au service de sécurité omniprésent.

LE VOYAGE DANS LE LOT

Le voyage s'est déroulé les 18 et 19 mai 2024, dans une ambiance amicale et chaleureuse. Les visites ont été appréciées par les voyageurs le temps d'un weekend. Au programme, le Gouffre de Padirac, Rocamadour, Sarlat, visite d'une chèvrerie (combien de fromages odorants ont été rapportés dans le car ???) et la célèbre



Grotte de Lascaux ou plutôt sa copie puisque la Grotte est interdite au public depuis quelques temps pour éviter que son état ne se dégrade plus rapidement.

Les repas ont aussi été très appréciés par la cinquantaine de convives, en dégustant les produits régionaux.

Un grand merci pour les organisateurs de ce voyage.



Une partie du groupe a gentiment posé devant la grotte de Lascaux.

La Grotte de Lascaux est une grotte préhistorique découverte en 1940 par 4 adolescents à Montignac en Dordogne dans la vallée de la Vézère.

Dès 1948, le site est ouvert au public. Malheureusement, son exploitation touristique intensive cause des dégradations irréversibles et le site doit fermer en 1963. En 1983, un fac simile, Lascaux 2 est ouvert au public. En 2016, c'est le centre international de l'art pariétal, Lascaux 4, qui est inauguré.

Les 20 ans des Sources de la Borne



La Fête d'été s'est déroulée à Félines le 21 juillet dernier avec ses différentes animations déjà bien connues et pour 2024, une particularité : les 20 ans des épreuves de course des Sources de la Borne. Tout s'est déroulé au mieux grâce à la forte implication des bénévoles du Comité d'animation et dans une ambiance sympathique et chaleureuse. Ce malgré une météo très maussade. Retour sur une organisation bien huilée .

Vendredi 28 juin 2024 :

C'est dans la salle des fêtes de Félines que s'est tenue comme chaque année , la réunion des bénévoles en vue de planifier les rôles et positions de chacun pour la fête d'été. Les 48 présents et 12 membres du Bureau vêtus d'un nouveau tee-shirt ont pu malgré un temps couvert, participer à la photo de famille en extérieur dans la cour de l'école .

La réunion a débuté ensuite par un apéritif dînatoire copieux préparé par les membres du Bureau, puis une rétrospective du voyage en Dordogne a été projetée sur grand écran. Enfin, le président Denis accompagné du coprésident Pierre ont établi le planning quasi définitif de la fête .

La semaine avant la Fête :

Synonyme d'effervescence dans le bourg de Félines : montage des chapiteaux, mise en place de la rôtissoire indispensable à la cuisson du jambon braisé, confection des paniers et des lots pour les participants, pose de barrières de sécurité, balisage des parcours des courses et randonnées et pose de ballots de paille de la deuxième édition de la descente en caisse à savon.



Dimanche 21 juillet :



VTT avec les petits



VTT avec les plus grands



Départ randonnée pédestre

Malgré la météo capricieuse et désagréable, cet événement s'est déroulé dans une atmosphère détendue et conviviale.

petits. Le VTT (37 participants) et la randonnée (57 participants) ont fait des heureux. Pour le trail de 23 kms (48 participants), la course de 12 kms (87 participants), celle des enfants (20 participants).



Départ du TRAIL sous l'arche



Départ COURSE sous l'arche

Sur la place du village, les jambons bien rôtis ont connu un vif succès, 450 convives ont pu en profiter, le bar a été fréquenté, donnant à cette journée de partage une réelle ambiance chaleureuse et la fête a été une réussite.





Course des enfants

Monsieur Jean-Pierre VIGIER, député de la 2^e circonscription de la Haute-Loire, réélu et Vice-Président de la Commission des Affaires Économiques de l'Assemblée nationale et Madame Marie-Agnès PETIT, qui siège à la présidence du département de Haute-Loire sont venus marquer de leur présence la manifestation, aux côtés de Philippe MEYZONET, Maire de la commune et du Président du Comité d'animation Denis DARLE.



Denis DARLE, président du comité d'animation

À partir de quinze heures, la deuxième édition de descente en caisses à savon a suivi. Une après-midi où la créativité et la camaraderie se sont unies sur les pentes du village, attirant des foules curieuses de découvrir ces bolides sans moteur, et qui décorés sont de véritables œuvres d'art populaire.

Cependant, les organisateurs ont veillé à ce que chaque véhicule soit conforme aux normes de sécurité, avec des freins efficaces, une direction adéquate et des mesures de protection pour les pilotes, allant des gants au casque.

Enfin, un concours de pétanque (16 doublettes) a clôturé les festivités en partenariat avec le Club de Bellevue la Montagne.



Marie-Agnès PETIT, Jean-Pierre VIGIER, Philippe MEYZONET



Concours de pétanque



La Maison des Assistantes Maternelles « La gare des petits loups » tient à remercier le président du comité d'animation Denis DARLE pour son aide et un grand merci aux parents qui ont confectionné toutes ces pâtisseries.

Rendez-vous l'année prochaine.



Un anniversaire joyeux pour cette 20ème édition des sources de la Borne qui a rassemblé plus de 300 participants et un grand merci à tous les bénévoles qui se sont dévoués corps et âme pour que cette journée reste inoubliable et ce malgré la pluie qui s'est invitée sans y avoir été conviée.





Attention bolides surpuissants à roulettes sans moteurs

Vingtième édition des Sources

de la Borne



ASSOCIATION HISTOIRE ET PATRIMOINE FÉLINOIS

Le dimanche 16 juin 2024, jour de la fête de Saint François Régis patron des dentellières, l'Association Histoire et Patrimoine Félinois a invité pour la journée l'Association Dentellières en liberté afin de découvrir notre bourg, l'ancienne chapelle du couvent, la cour réaménagée rénovée.

Les couviges de Craponne, d'Allègre, de Saint-Paulien et de Montbrison étaient représentés.

Au cours de la journée, les dentellières et dentelliers se sont rendus dans l'ancienne chapelle pour admirer en plus de l'exposition permanente, un thème temporaire sur les tenues de mariage autrefois.

Grâce aux dons locaux, nous avons assuré l'authenticité des pièces exposées.

L'Association Histoire et Patrimoine Félinois vous accueille pour des visites commentées les samedis et dimanches de 14 heures 30 à 18 heures jusqu'au 22 septembre 2024.



Les activités estivales touristiques culturelles et sportives

La Chaise-Dieu

Venez visiter et découvrir l'exposition Robert DOISNEAU du 1er juin 2024 au 29 septembre 2024 dans l'Abbaye de la Chaise-Dieu. Il est notamment possible de bénéficier de visites guidées de l'exposition Les doigts plein d'encre , 30 photographies de Robert Doisneau , tous les jeudis et dimanches à 16 heures. À partir du 18 août et jusqu'au 1^{er} septembre, les visites guidées seront proposées tous les mercredis, jeudis, samedis et dimanches à 16 heures. Enfin, jusqu'au 29 septembre, elles auront lieu de nouveau les jeudis et dimanches à 16 heures (durée : 1 heure).

Jusqu'au dimanche 22 septembre, le parcours de visite de l'abbaye de La Chaise-Dieu est ouvert tous les jours, de 10 à 19 heures, le 15 août y compris. La billetterie ferme 1 h 30 avant la fermeture du site. Information et réservation au 04.71.00.01.16 et sur <http://www.chaisedieu.fr/>

La Chaise-Dieu. Des concerts du Festival à découvrir particulièrement. À un mois du début du 58^e Festival de musique de La Chaise-Dieu, du 21 au 31 août, il reste quelques places pour certains rendez-vous de cette programmation exigeante et variée. Pratique. Le programme complet du festival est à retrouver sur www.chaise-dieu.com Renseignements et réservation à l'Office de tourisme de La Chaise-Dieu au 04.71.00.01.16 ou par mail : reservation@chaise-dieu.com

Sembadel-Gare

Un nouveau service sportif a vu le jour à Sembadel-Gare. Venez profiter des sentiers qui parcourent les magnifiques forêts du plateau de la Chaise-Dieu en Haute-Loire. VTTAIRD met à votre disposition des vélos tous terrains à assistance électrique modernes et performants sur un site situé au cœur de ce plateau. Vous pourrez ainsi facilement rejoindre des villages de caractère tels qu'Allègre ou la Chaise-Dieu célèbre pour son abbaye du XI^e siècle. <https://www.vttaird.fr/>



Ciné Parc

Le Cinéparc reprendra son activité sur la commune de Félines le 27 septembre 2024 avec « Le Roman de Jim ».

Long métrage français, durée 1h41 – 2024, Genre : Comédie dramatique, Réalisé par Arnaud et Jean-Marie Larrieu, Avec Karim Leklou, Laetitia Dosch, Sara Giraudeau, Bertrand Belin, Public : Adultes et ados.

Aymeric retrouve Florence, une ancienne collègue de travail, au hasard d'une soirée à Saint-Claude dans le Haut-Jura. Elle est enceinte de six mois et célibataire. Quand Jim naît, Aymeric est là. Ils passent de belles années ensemble, jusqu'au jour où Christophe, le père naturel de Jim, débarque... Ça pourrait être le début d'un mélo, c'est aussi le début d'une odyssée de la paternité.



1 petit melon	1 citron vert
1 barquette de groseilles	1 orange
1 brugnion	8 feuilles de menthe
100 grammes de cerises	10 cl sirop de sucre de canne
100 grammes de framboises	5 cl de Grand Marnier
100 grammes de fraises	2 cuillères à soupe de sucre glace

1. Mélangez les jus d'orange et citron, sirop de canne, Grand Marnier et 4 feuilles de menthe émincées. Réservez au frais.
2. Prélevez la chair du melon en billes avec une cuillère à pommes noisettes. Lavez les autres fruits, enlevez les queues des fraises, des cerises et dénoyautez les cerises. Ensuite, coupez les fraises en deux et le brugnion en tranches.
3. Mélangez délicatement tous les fruits. Répartissez-les dans des coupes, décorez de sucre glace, de crème chantilly et de feuilles de menthe. Servez avec le sirop d'agrumes. On peut aussi ajouter une boule de glace vanille ou de sorbet aux fruits.

Page de jeux : RÉPONSES

0	1	0	0	1	0	1	1	0	1
0	0	1	0	1	1	0	1	1	0
1	0	1	1	0	1	0	0	1	0
0	1	0	1	0	0	1	1	0	1
1	1	0	0	1	0	0	1	0	1
0	0	1	1	0	1	1	0	1	0
1	1	0	1	0	0	1	0	0	1
0	1	1	0	1	1	0	1	0	0
1	0	1	0	1	0	1	0	1	0
1	0	0	1	0	1	0	0	1	1

BINERO

Remplir la grille avec des 0 et des 1. Les colonnes et les lignes contiennent autant de 0 que de 1. Pas plus de deux nombres identiques à la suite, horizontalement ou verticalement. La grille ne contient pas deux lignes ou deux colonnes identiques.

TECTONIC

Remplir la grille de façon à ce qu'une zone de 5 cases contienne les chiffres de 1 à 5, une zone de 4 cases contienne les chiffres de 1 à 4, etc. Un chiffre placé dans une case ne peut se trouver dans aucune des cases qui l'entourent (y compris en diagonale).

3	5	3	4	2	1	2
2	4	1	5	3	4	3
1	3	2	4	1	5	1
5	4	1	3	2	4	2
1	2	5	4	1	5	3
5	4	3	2	3	2	4
1	2	1	5	4	5	1
5	3	4	2	3	2	4
1	2	5	1	5	1	3

Page de jeux

Reliez les questions aux réponses

- Nom d'une fleur ou d'une idée ?	*	* Galimatias
- Qui a signé Gargantua de l'anagramme de ses nom et prénom Alcofribas Nasier ?	*	* Le Puy en Velay
- Complétez ce proverbes : « L'enfer est pavé de bonnes » ?	*	* Le Christ
- Fascination pour sa propre personne ?	*	* La Cabrette
- Instrument de musique auvergnat ?	*	* Machinations
- Homme politique né à Chamalières qui portait des bretelles et des lunettes rondes ?	*	* François Rabelais
- Quelle est la capitale de la lentille verte ?	*	* La pensée
- Quel objet en ivoire peut-on découvrir à la Chaise Dieu ?	*	* Intentions
- Qu'est-ce qu'un discours embrouillé et confus ?	*	* Narcissisme
- Menées secrètes, plus ou moins déloyales ?	*	* Michel Charasse

Le but d'un fubuki est de compléter toutes les cases de la grille avec tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre ne peut apparaître qu'une seule fois. Il faut aussi que les sommes sur les 3 lignes et les 3 colonnes soient exactes.

				3
1		9	18	4
			17	6
5		2	10	7
12	15	18		8



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Philippe MEYZONET

Delphine MISSONNIER

Stéphane DARLE

Benoît DELABARRE

Véronique PIERRET

Comité de rédaction et conception	Commission communication, tourisme et sports
Photos	Commission communication, tourisme et sports
Mise en page	Véronique PIERRET
Impression	FORM'ACTUEL
Tirages	200 exemplaires